

FIRDAOUS CHARITY FRANCE

175, avenue Jean Jaurès
93000 Bobigny

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Firdaous Charity France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le cadre des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et par destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les documents additionnels « A - Compte de résultat par origine et destination » et « B - Compte Emploi Annuel des ressources » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les

informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nogent sur Marne, le 04 juillet 2026

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brachet & Associés', with a horizontal line underneath.

Brachet & Associés
Commissaire aux comptes

Comptes annuels 2025

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



FIRDAOUS CHARITY INTERNATIONAL

175 AVENUE JEAN JAURES
93000 BOBIGNY

SIREN : 844.938.142

Forme juridique : Association déclarée

N° TVA : FR59844938142

Sommaire

Bilan	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat	7
Annexe	9
Préambule	10
Principes et méthodes comptables	13
Postes du bilan et du compte de résultat	16
Informations relatives à l'effectif	23
Informations complémentaires	24
Documents additionnels	25
Compte DE Résultat Par Origine Et Destination Et Compte Emplois Des Ressources	26

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	22 000	19 118	2 882	3 990
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	24 795		24 795	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	56 289	29 796	26 493	35 900
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	9 999		9 999	
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 225		12 225	12 225
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	125 308	48 914	76 394	52 115
STOCKS ET EN-COURS	4 561		4 561	2 480
Matières premières et autres approvisionnements	3 386		3 386	1 469
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	1 175		1 175	1 011
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	105 509		105 509	5 195
Charges constatées d'avance	173 577		173 577	582 604
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 648 991		1 648 991	605 095
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 932 638		1 932 638	1 195 374
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 057 946	48 914	2 009 032	1 247 488

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-22 318	-32 498
Excédent ou déficit de l'exercice	51 578	10 180
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	29 259	-22 318
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	29 259	-22 318
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 509 524	577 502
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	1 509 524	577 502
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 071	14 506
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	85 786	56 018
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 849	
Autres dettes	327 544	621 781
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	470 249	692 305
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	2 009 032	1 247 488

Compte de résultat

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	2 010	1 440
Ventes de biens	450	5 585
Dont ventes de dons en nature	450	
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 601	18 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 753 040	1 768 669
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	133 090	182 358
Autres produits	101	475
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	2 890 293	1 976 527
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	-1 917	-1 469
Autres achats et charges externes	306 281	204 994
Aides financières	929 614	751 363
Impôts, taxes, et versements assimilés	7 978	5 517
Salaires	397 174	383 674
Cotisations sociales	124 871	108 308
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	14 912	14 764
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés	1 065 112	499 259
Autres charges	1 291	27
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 845 315	1 966 437
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	44 977	10 091
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	630	506
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change	6 231	474
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	6 862	980
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	110	561
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	110	561
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	6 751	419
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	51 729	10 510
Produits exceptionnels (V)		
Charges exceptionnelles (VI)		330
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-330
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	151	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 897 154	1 977 507
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 845 577	1 967 328
EXCÉDENT OU DÉFICIT	51 578	10 180
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	14 078	19 184
Prestations en nature		
Bénévolat	50 933	73 154
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	65 011	92 338
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature	14 078	19 184
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	50 933	73 154
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	65 011	92 338

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 009 032,31 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **51 577,52 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Événements significatifs

1. Une forte croissance de la générosité

L'exercice 2025 est marqué par une progression exceptionnelle des ressources issues de la générosité du public.

Les dons collectés sont passés de près de 1,8 M€ à plus de 2,7 M€, soit une augmentation de plus de 55 %.

Cette évolution témoigne de la confiance renouvelée des donateurs envers l'association et de la montée en puissance de ses actions en France et à l'international.

2. Renforcement de la protection de l'enfance

L'association a poursuivi le développement de son programme de parrainage d'orphelins, qui demeure son principal programme de développement.

Au-delà de l'aide financière, Firdaous Charity renforce progressivement l'accompagnement éducatif, social et le suivi individualisé des enfants afin de favoriser leur épanouissement et leur autonomie future.

Cette approche traduit la volonté de l'association d'agir durablement sur les causes de la vulnérabilité.

3. Développement des actions en France

En 2025, Firdaous Charity a renforcé ses actions de proximité auprès des familles en situation de précarité.

L'association a développé de nouveaux accompagnements sociaux, éducatifs et de sensibilisation, avec une attention particulière portée aux femmes isolées, aux enfants, aux jeunes et aux familles vulnérables.

Cette évolution reflète la volonté de conjuguer aide d'urgence et accompagnement vers l'autonomie.

4. Professionnalisation de la gouvernance

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans la structuration de l'association avec le renforcement des procédures internes, du contrôle interne, de la gestion des risques et de la conformité.

Ces travaux visent à garantir une gestion toujours plus rigoureuse des ressources confiées par les donateurs et partenaires.

5. Lancement de la transformation digitale

Afin d'accompagner sa croissance, l'association a engagé un important projet de transformation digitale avec la mise en œuvre progressive d'un nouveau système d'information basé sur Salesforce.

Ce projet permettra d'améliorer la qualité des données, l'automatisation des processus, le suivi des programmes et l'expérience des donateurs.

6. Renforcement de la culture de la transparence

Firdaous Charity a poursuivi le développement de ses outils de suivi, d'évaluation et de redevabilité afin d'améliorer la traçabilité des fonds, la mesure d'impact et la qualité des informations communiquées à ses partenaires et donateurs.

7. Déploiement de la stratégie 2026-2030

L'année 2025 a également été consacrée à la préparation du nouveau plan stratégique 2026-2030.

Celui-ci repose sur plusieurs axes majeurs :

- le développement du potentiel des enfants et des familles ;
- le renforcement de la gouvernance et de la conformité ;
- la transformation digitale ;
- la professionnalisation des équipes ;
- la diversification des ressources ;
- le développement des partenariats institutionnels ;
- la culture de l'amélioration continue.

Une évolution du modèle associatif

En 2025, Firdaous Charity a réaffirmé son modèle d'intervention fondé sur le développement du potentiel humain.

L'association poursuit son évolution d'une logique d'assistance vers une logique d'accompagnement durable, en investissant dans l'éducation, la protection de l'enfance, le renforcement des capacités des familles, la transmission intergénérationnelle et le développement de l'autonomie.

Cette orientation traduit la conviction fondatrice de l'association :
Construire aujourd'hui les générations qui transformeront demain.

Événements postérieurs à la clôture

Nouvelle dénomination de l'association

À compter du 27 janvier 2026, l'association Firdaous Charity France est devenue Firdaous Charity International.

Cette évolution traduit le développement progressif des activités de l'association, désormais déployées tant en France qu'à l'international.

Au-delà d'un changement de dénomination, cette évolution affirme la volonté de Firdaous Charity de renforcer son positionnement comme organisation de solidarité internationale, tout en restant fidèle à sa mission fondatrice : accompagner les enfants et les familles les plus vulnérables, sans distinction d'origine, de nationalité ou de religion, dans le respect des principes d'impartialité, de dignité et de solidarité.

Une nouvelle étape de structuration

Au début de l'année 2026, l'association a également engagé la mise en œuvre de son plan stratégique 2026-2030, avec pour ambition de renforcer durablement sa gouvernance, sa conformité, ses systèmes d'information, sa mesure d'impact et la professionnalisation de son organisation.

Cette nouvelle étape s'inscrit dans une logique de pérennisation de la mission de Firdaous Charity, afin de construire une organisation capable de transmettre son action et son impact aux générations futures.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

Firdaous Charity France est une ONG internationale de solidarité et de développement

Firdaous Charity France (FCF) est une organisation non gouvernementale d'intérêt général, régie par la loi 1901, engagée en faveur des populations les plus vulnérables, en France comme à l'international.

Présente dans plus de 10 pays en Asie, en Afrique, au Moyen-Orient, dans les Balkans et en France, FCF agit pour soulager les souffrances humaines et favoriser un développement humain durable et équitable.

Les actions de FCF s'inscrivent pleinement dans la dynamique des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'Organisation des Nations Unies. Elles visent à répondre aux défis majeurs de notre temps tout en plaçant l'humain au cœur des priorités.

Pour cela, FCF déploie ses projets autour de quatre axes fondamentaux :

- Enfance
- Eau et assainissement
- Sécurité alimentaire
- Urgence

Afin de mettre en œuvre ses projets humanitaires et de développement, FCF s'appuie sur la générosité du public. Cette mobilisation se fait à travers :

- des campagnes saisonnières (Ramadan, Aïd, hiver, rentrée scolaire, etc.),
- des appels d'urgence lors de catastrophes ou crises humanitaires,
- des canaux variés : site internet, réseaux sociaux, e-mailings ciblés et courriers postaux adressés aux donateurs.

Ces actions permettent à FCF de collecter les fonds nécessaires pour répondre efficacement aux besoins des populations vulnérables.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 05 décembre 2018, complété par le règlement ANC N°2022-04 du 30 juin 2022 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **FIRDAOUS CHARITY INTERNATIONAL** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	19 000	3 000		22 000
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes		24 795		24 795
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	54 892	1 397		56 289
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations		9 999		9 999
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 225			12 225
TOTAL	86 117	39 191		125 308

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Dont versements restant à effectuer sur titres de participation non libérés : 9 849 €, inscrits au passif du bilan en dettes sur immobilisations.

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement	5 ans	Linéaire	15 010	4 108		19 118
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains	3 à 5 ans	Linéaire	18 992	10 803		29 796
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			34 002	14 912	48 914	

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	12 225		12 225	
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux	2 995	2 995		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts	417	417		
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	102 098	102 098		
Charges constatées d'avance	173 577	173 577		
TOTAL	291 311	279 086	12 225	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Aides financières	166 388	Parrainages des orphelins
Logiciels et Tpe	7 189	
TOTAL	173 577	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-32 498	10 180			-22 318
Excédent ou déficit de l'exercice			51 578		51 578
TOTAL	-32 498	10 180	51 578		29 259
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	-32 498	10 180	51 578		29 259

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
Zakat El Maal	227 663	242 423				470 086	
Fonds enfance		4 688				4 688	
Caisse orphelins	44 099	83 889	8 288			119 700	
Parrainage Palestine	95 583	46 700	95 583			46 700	
Parrainage Niger	4 555		4 555				
Education		33 107				33 107	
Colis Ramadan		60 683				60 683	
Fonds Adha		8 209				8 209	
Aqiqa	656		656				
Fonds urgence	45 979	43 655			17 169	106 802	
Developpement		233				233	
Cadeau de l'aïd		11 304				11 304	
Parrainage Liban/Réfugiés Syriens	77 892		22 300			55 592	
Réservoirs Palestine	1 166	14 389				15 555	
Urgence Séisme Maroc	6 076	2 121				8 197	
Palestine	1 708	15 703	1 708			15 703	
Waqf	49 524	264 073				313 598	
Sadaka Jariya	2 221	191 074				193 295	
Zakal El Maal Palestine	2 535	13 353				15 888	
Urgence Liban	677					677	
Maroc		125				125	
Orphelinat		29 382				29 382	
Urgence Lybie	17 169				-17 169		
TOTAL	577 503	1 065 111	133 090			1 509 524	
TOTAL GÉNÉRAL	577 503	1 065 111	133 090			1 509 524	

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	47 071	47 071		
Personnel et comptes rattachés	22 827	22 827		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	53 837	53 837		
Impôts sur les bénéfices	151	151		
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	8 971	8 971		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	9 849	9 849		
Groupe et associés				
Autres dettes	327 544	327 544		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	470 249	470 249		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Les autres dettes correspondent aux aides financières à payer à nos partenaires pour un montant de 327 113.72€.

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		583		1 018		1 601
Subventions d'investissement						
TOTAL		583		1 018		1 601

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	25 614	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	19 924	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	5 778	
État - Charges à payer	3 090	
TOTAL	54 407	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Etat - Produits à recevoir	417	
TOTAL	417	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	6 865	
Afférents aux services autres		
TOTAL	6 865	

Contributions volontaires en nature

En 2025, FCF a reçu pour 14 078 € de dons en nature, principalement de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Ces dons ont été valorisés sur la base de leur prix moyen de marché.

Ils ont permis de soutenir des familles en difficulté et ainsi que les femmes isolées des centres Caritas en Île-de-France.

Le bénévolat est estimé à 50 933 € pour 4140 heures valorisés au SMIC horaire brut chargé.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Employés, techniciens, agents de maîtrise	14
TOTAL	14

L'effectif est calculé en équivalent temps plein.

Informations complémentaires

ETAT SEPRE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2025

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	489
Belgique	41 521
Canada	2 969
Côte d'Ivoire	97
Emirat Arabes Unis	161
Espagne	678
Etats-Unis	75
Irlande	30
Italie	227
Luxembourg	5 741
Mali	100
Maroc	829
Pays-Bas	393
Portugal	5
Royaume-Uni	1 205
Singapour	15
Suisse	5 204
Tunisie	60
Turquie	5
TOTAL	59 804

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger est mise à la disposition du public, au siège de l'association.

Documents additionnels



A. Compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 755 500	2 755 500	1 770 109	1 770 109
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 010	2 010	1 440	1 440
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	2 753 040	2 753 040	1 768 669	1 768 669
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	450	450		
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	6 963		7 040	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	6 963		7 040	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 601		18 000	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	133 090	133 090	182 358	182 358
TOTAL	2 897 154	2 888 590	1 977 507	1 952 467
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 196 867	1 191 116	998 184	989 210
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	110 916	110 523	101 943	100 485
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme	157 526	152 168		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	928 425	928 425	896 241	888 725
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	348 449	348 435	297 528	285 890
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	348 449	348 435	297 528	285 890
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	220 086	217 287	157 593	153 165
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	14 912	14 912	14 764	14 764
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	151			
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 065 112	1 065 112	499 259	499 259
TOTAL	2 845 577	2 836 862	1 967 328	1 942 287
EXCEDENT OU DEFICIT	51 578	51 729	10 180	10 180

%missions sociales financées par les dons

100%

%Frais de recherche de fonds financés par les dons

100%

%Frais de fonctionnement financés par les dons

99%

Compte de résultat par origine et destination (suite)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025		2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE	65 011	65 011	92 338	92 338
Bénévolat	50 933	50 933	73 154	73 154
Prestations en nature				
Dons en nature	14 078	14 078	19 184	19 184
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	-		-	
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	65 011	65 011	92 338	92 338
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS	48 714	48 714	69 837	69 837
Réalisées en France	48 714	48 714	69 837	69 837
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	16 297	16 297	18 242	18 242
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT			4 258	4 258
TOTAL	65 011	65 011	92 338	92 338

Notes sur le compte de résultat par origine et destination (CROD)

Conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n°2018-06 et n°2020-08, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, le compte de résultat est présenté par origine et par destination.

Le Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) distingue :

- Les produits selon leur origine (générosité du public, financements publics, etc.),
- Les charges selon leur destination (missions sociales, frais d'appel à la générosité, frais de fonctionnement...),
- Et identifie spécifiquement les éléments liés à la générosité du public.

➤ *Missions sociales :*

Elles regroupent l'ensemble des frais directement liés à l'exécution des projets, incluant :

- Les charges de personnel affecté aux actions de terrain (salaires, cotisations sociales),
- Les frais de déplacement,
- Les achats de fournitures,
- Et plus globalement tous les frais engagés pour la bonne réalisation des missions.

➤ *Frais d'appel à la générosité du public :*

Il s'agit des dépenses engagées pour collecter des fonds, incluant :

- les frais liés aux campagnes de collecte (impressions, envois, outils numériques, fournitures ...),
- les charges de personnel et frais afférent aux services liés à la collecte (communication, relations donateurs...)

➤ *Frais de fonctionnement :*

Ces frais correspondent aux charges de structure nécessaires au bon fonctionnement de l'association, telles que :

- Les salaires du personnel administratif,
- Les dépenses liées au siège (loyers, électricité, fournitures, assurances, etc.).

Afin de faciliter la compréhension du CROD, ci-dessous le tableau de passage du compte de résultat au CROD

- Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et les rubriques du compte de résultat par origine et destination (CROD)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES RUBRIQUES DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôt sur les bénéfices	Reports en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans		TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Réalisées à l'étranger par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
Achats de marchandises					-	1 917							-
Variation de stock													1 917
Autres achats et charges externes	28 551		8 986		186 491		82 253						306 281
Aides financières	1 189			928 425									929 614
Impôts, taxes et versement assimilés	1 258		2 494		2 185		2 041						7 978
Salaires et traitements	60 485		126 046		109 246		101 396						397 174
Charges sociales	18 546		19 881		52 127		34 318						124 871
Dotations aux amortissements et dépréciations													-
Dotations aux provisions								14 912					14 912
Reports en fonds dédiés										1 065 112			1 065 112
Autres charges	887		9		316		79						1 291
Charges financières			110										110
Charges exceptionnelles													-
Participations des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices									151				151
TOTAL	110 916	-	157 526	928 425	348 449	-	220 086	14 912	151	1 065 112	-	-	2 845 577

- Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination (CROD)

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature	14 078				14 078
Mises à disposition gratuite de biens					-
Prestations en nature					-
Personnel bénévole	34 636		16 297		50 933
TOTAL	48 714	-	16 297	-	65 011

B. Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Notes sur le compte emploi des ressources (CER)

Conformément à la loi n°91-772 du 7 août 1991 et au règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des organismes à but non lucratif, le Compte d'Emploi des Ressources (CER) retrace l'utilisation des fonds collectés auprès du public. Ce document est présenté à la suite du Compte de Résultat par Origine et Destination, selon le modèle réglementaire. Les ressources et les emplois y sont répartis selon leur origine (ex. : dons, mécénat) et leur destination (ex. : missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement...). Au 31 décembre 2025, le CER fait apparaître un excédent de 51 729 €.

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024
1 – MISSIONS SOCIALES	1 191 116	989 210
1.1 Réalisées en France	110 523	100 485
- Actions réalisées par l'organisme	110 523	100 485
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	-	-
1.2 Réalisées à l'étranger	1 080 593	888 725
- Actions réalisées par l'organisme	152 168	-
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	928 425	888 725
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	348 435	285 890
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	348 435	285 890
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	217 287	153 165
TOTAL DES EMPLOIS	1 756 838	1 428 264
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	14 912	14 764
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	1 065 112	499 259
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	51 729	10 180
TOTAL	2 888 590	1 952 467

RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2 755 500	1 770 109
1.1 Cotisations sans contrepartie	2 010	1 440
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	2 753 040	1 768 669
- Legs, donations et assurances-vie	-	-
- Mécénats	-	-
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	450	
TOTAL DES RESSOURCES	2 755 500	1 770 109
2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-	-
3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	133 090	182 358
DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	-
TOTAL	2 888 590	1 952 467

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 108 810	- 114 130
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la Générosité du public	51 729	10 180
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	- 38 653	- 4 860
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	- 95 735	- 108 810

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	34 636	69 837
Réalisées en France	34 636	69 837
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	16 297	18 242
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	-	4 258
TOTAL	50 933	92 338

	2025	2024
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	65 011	92 338
Bénévolat	50 933	73 154
Prestations en nature	-	
Dons en nature	14 078	19 184
TOTAL	65 011	92 338

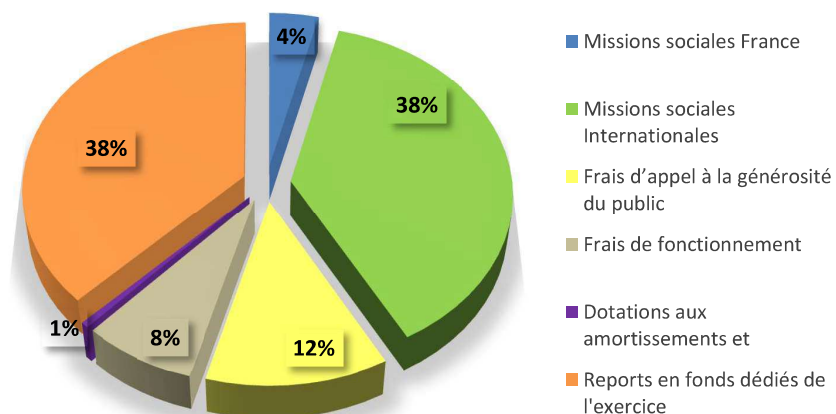
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	577 502	260 601
(-) Utilisation	133 090	182 358
(+) Report	1 065 112	499 259
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	1 509 524	577 502

En 2025, FCF a reçu pour 14 078 € de dons en nature, principalement de denrées alimentaires et de produits d'hygiène. Ces dons ont été valorisés sur la base de leur prix moyen de marché.

Ils ont permis de soutenir des familles en difficulté et ainsi que les femmes isolées des centres Caritas en Île-de-France.

Le bénévolat est estimé à 50 933 € pour 4140 heures valorisés au SMIC horaire brut chargé.

1. Emplois par destination



- **79,53%** des emplois correspondent aux missions sociales réparties comme suit :
 - **38,09%** : missions sociales internationales
 - **3,90%** : missions sociales France
 - **37,55%** : reports en fonds dédiés de l'exercice (fonds à exécuter dans les exercices à venir)
- **12,28%** correspondent à des frais de recherche de fonds
- **7,66%** sont rattachés aux frais de fonctionnement
- **0,53%** représentent les dotations aux amortissements et provisions

Cette répartition reflète une priorité forte accordée aux missions sociales, avec une part importante réservée aux actions futures via les fonds dédiés, tout en maintenant des frais de structure maîtrisés.

Le total des emplois financés par la générosité du public, hors dotations aux amortissements et provisions de l'exercice, s'élève à **2 873 678 €**.

a. Missions sociales

Le montant total consacré aux missions sociales s'élève à **1 191 116 €**. Cette enveloppe englobe :

- l'exécution des projets,
- les charges salariales du personnel directement affecté aux missions sociales,
- l'ensemble des frais associés (fournitures, télécommunications, loyers, déplacements, etc.).

Les frais sont répartis au prorata du temps consacré à chaque projet, assurant ainsi une ventilation juste et rigoureuse des dépenses.

FCF met en œuvre ses projets en collaboration avec des partenaires opérationnels sur le terrain, garantissant une action de proximité et une meilleure efficacité.

Les missions sociales de FCF sont exécutées via des partenaires locaux, mais considérées comme des exécutions directes, dans la mesure où FCF pilote l'ensemble du processus.

➤ *Un processus structuré et rigoureux :*

FCF assure les étapes clés suivantes :

- Évaluation des besoins sur le terrain,
- Mise en œuvre de la collecte de fonds correspondante,
- Lancement d'appels à projets auprès de ses partenaires,
- Sélection des propositions répondant aux critères définis dans les termes de référence,
- Suivi et accompagnement du projet jusqu'à son achèvement.

➤ *Un partenariat encadré :*

Chaque partenariat est formalisé par une convention qui précise les rôles de chacun :

- FCF agit en tant que maître d'œuvre,
- Le partenaire local est maître d'ouvrage.

FCF reste responsable du pilotage global du projet et en assure le suivi jusqu'à sa clôture.

➤ *Livrables attendus des partenaires :*

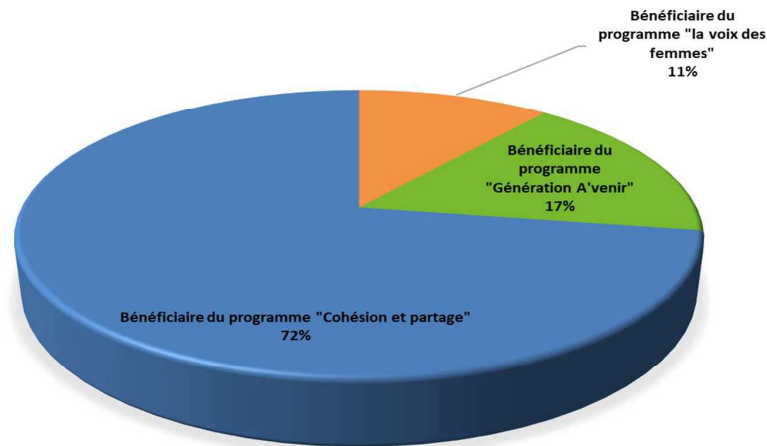
Chaque partenaire s'engage à fournir les éléments suivants à la fin du projet :

- Une couverture médiatique (photos, vidéos, articles),
- Un rapport narratif détaillant les activités réalisées,
- Un rapport financier complet, accompagné des factures et contrats de prestation,
- Une liste nominative des bénéficiaires, avec émargements signés.

❖ Missions sociales France

Les interventions visent à soulager l'urgence sociale tout en proposant un accompagnement respectueux, humain et durable ainsi en 2025, c'est **110 523 €** qui ont été alloués aux missions sociales en France.

Elles sont réparties comme suit :

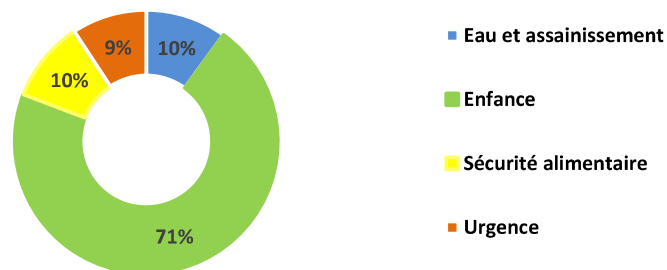


❖ Missions sociales internationales

En 2025, les missions sociales internationales de FCF ont représenté un montant total de **1 080 593 €**, réparties autour de quatre grands axes d'intervention :

- Enfance et éducation : parrainage d'enfants, construction d'écoles, distribution de kits scolaires, cadeaux pour orphelins.
- Sécurité alimentaire : colis alimentaires, repas chauds, colis de viande fraîche.
- Accès à l'eau potable : réalisation de forages équipés de château d'eau
- Urgence humanitaire : réponse aux crises provoquées par des catastrophes naturelles ou des conflits.

Répartition des missions internationales par axe d'intervention :



L'enfance est au cœur des missions de Firdaous Charity.

Les thématiques de l'enfance et de l'éducation représentent plus de 71% des missions sociales à l'international.

b. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public. Sur l'exercice 2025, ils s'élèvent à **348 435 €** et représente près de 13% du total des dons.

Ces frais correspondent aux dépenses engagées spécifiquement pour la collecte de dons, incluant :

- Impression de dépliants,
- Envois postaux aux donateurs,
- Appels téléphoniques,
- Création de supports de communication,
- Salaires et frais divers du personnel dédié à la collecte de fonds.

Ils sont indispensables pour susciter, entretenir et développer la générosité publique.

c. Frais de fonctionnement

En 2025 les frais de fonctionnement financés par la générosité du public sont de **217 287 €** et représentent moins de 8% du total des dons. La différence est financée par des subventions sur des contrat de travail ainsi que des produits divers.

Les frais de fonctionnement regroupent les charges structurelles nécessaires au bon fonctionnement du siège de l'association, à savoir :

- Loyer et assurance des locaux,
- Fournitures administratives, d'entretien et frais divers,
- Salaires des fonctions support (gestion, comptabilité, RH, etc.),
- Après déduction des autres produits affectés à ces frais (subventions, cotisations...).

Ces frais sont indispensables au pilotage et à la coordination de l'ensemble des activités de l'association.

d. Dotations aux provisions et amortissement

Elles sont de **14 912 €** et correspondent à l'amortissement des immobilisations détenus par l'association.

e. Reports en fonds dédiés de l'exercice

Ils s'élèvent à **1 065 112 €** contre **499 259 €** au 31/12/24. Ils représentent les ressources provenant de la générosité du public pour 2025 et restant à exécuter.

2. Ressources par origine

La générosité du public finance :

- 99,50% des missions sociales
- 100% des frais d'appel à la générosité
- 98,70% des frais de fonctionnement

Les fonds dédiés restant au 31/12/24 qui s'élevaient à **577 502 €** ont été exécutés à hauteur de **133 090 €** en 2025, la différence a été reportée sur le solde des fonds dédiés au 31/12/2025.

